



ASSURANCE D'ÉPARGNE PERFORMA

ÉCONOMISEZ FACILEMENT ET COMME VOUS VOULEZ

Vous pensez déjà à demain et vous avez bien raison. En effet, la prévoyance privée prend de plus en plus d'importance. Avec notre assurance d'épargne, vous constituez un capital pour réaliser vos rêves et en prévision des gros achats. Ou bien vous épargnez pour votre retraite.

COMMENT FONCTIONNE L'ASSURANCE ?

Vous constituez un avoir privé dans votre troisième pilier en bénéficiant d'une exonération du paiement des primes. En cas d'incapacité de gain, cela signifie que nous payons vos primes pour vous. Vous pouvez aussi inclure une couverture de risque complémentaire dans l'assurance.



VOTRE PRIORITÉ : ÉPARGNER

Vous pouvez choisir si vous souhaitez épargner dans le pilier 3a ou le pilier 3b.

Vos versements au pilier 3a sont liés. Vous pouvez ainsi les déduire de votre revenu imposable et réaliser des économies d'impôts tous les ans. Les versements sont toutefois soumis à un plafond et vous pouvez, par exemple, disposer de l'argent à la retraite.

Le pilier 3b est intéressant si vous épargnez en vue d'un investissement important ou souhaitez disposer librement de l'argent.



VOTRE OPTION COMPLÉMENTAIRE : COUVERTURE DE RISQUE

Pour vous protéger encore mieux des conséquences financières d'une incapacité de gain, vous pouvez ajouter une couverture de risque sous la forme d'une rente d'incapacité de gain.

En cas de perte de gain due à un accident ou une maladie, Generali vous verse un revenu régulier à hauteur de la rente convenue. Vous et votre famille avez donc la certitude de conserver votre niveau de vie habituel.

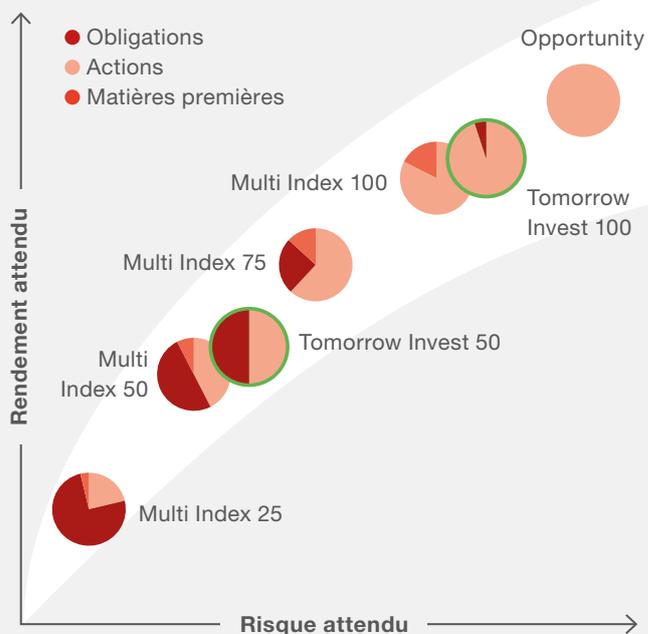
VOS AVANTAGES

- ✓ Épargne et couverture de risque combinées
- ✓ Épargne dans le 3e pilier associée à des avantages fiscaux attrayants
- ✓ Garantie de prime pendant toute la durée du contrat
- ✓ Vous pouvez demander le versement du capital atteint à des conditions préférentielles pour acquérir votre propre logement
- ✓ Nous payons vos primes à votre place en cas d'incapacité de gain

VOS OPPORTUNITÉS DE PLACEMENT

Notre offre de fonds a été spécialement conçue pour répondre à vos besoins

- Nos plans de placement durables « Tomorrow Invest », qui investissent majoritairement dans des entreprises suisses qui s'engagent manifestement en faveur d'un monde meilleur
- Nos fonds stratégiques « Multi Index », qui se distinguent par une large diversification géographique avec des ETF peu onéreux.
- Vous pouvez modifier votre plan de placement à tout moment



DATES, FAITS ET CHIFFRES

Durée du contrat	de 10 à 45 ans
Clauses bénéficiaires	Pilier 3a : clause bénéficiaire légale Pilier 3b : libre choix des bénéficiaires
Rachat/libération du service des primes/ souscription d'un prêt	Possible au bout de 3 ans Les conditions du pilier 3a doivent être respectées.
Âge d'entrée pilier 3a/3b	de 18 à 55 ans
Âge terme pilier 3a/3b	65 ans

CONTACT

Vous avez des questions ou souhaitez une offre sans engagement ? N'hésitez pas à contacter votre conseillère ou conseiller personnel ou notre service clientèle au 0800 881 882. Nous nous tenons volontiers à votre disposition.

Vous trouverez également des informations complémentaires sur notre site Internet : [generali.ch/assuranceepargne](https://www.generali.ch/assuranceepargne)